

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU VENDREDI 10 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 10 février à 18h00, les membres du Conseil Communautaire de l'ORIENTE se sont réunis en session ordinaire en nombre prescrit par la loi, salle des délibérations à la Maison des Associations d'Aléria, sur convocation du Président, Jean-Claude Franceschi, conformément aux articles L.5211-22 et L.2122 alinéa 2 du Code Général des Collectivités territoriales.

Date de convocation : 2 février 2023	Date d'affichage :
Membres en exercice : 40	Membres présents : 23
Procurations : 8	Nombre de votes : 31
Pour : 31	Contre : 0
Abstention : 0	Ne se prononce pas : 0

MEMBRES PRESENTS : ALESSANDRINI Anthony - ANGELI Paul - ANGELINI Colomba – ANTONETTI Jean Marie - BONIFACI Jean-François - CASANOVA André - CASTELLANI Jean-Charles - CHESSA Pascal - DOMPIETRINI Pierre-François - FRANCESCHI Jean-Claude - GIULY Martin - LUCIANI Dominique - MARIANI Marthe - MAURIZI Pancrace - MEDORI Severin - PAOLACCI Jean- Toussaint - PISTORESII-RAMAZZOTTI Jeanne - PIETRI FILIPPI Ghislaine - RICCIARDI-SAEZ Célia - ROUBY Jean-Pierre - SANTELLI Jean- Baptiste - VANNUCCI Bernard - VENTURINI Dominique

MEMBRES EXCUSES ET REPRESENTES : BALDOVINI Anthony - BONY Sarah - CORONA Jean - LUIGGI Laure - PALMIERI Michel – PIRAS Marie Antoinette

MEMBRES ABSENTS : CALENDRINI Isabelle - GIACOBETTI Xavier - GIUGANTI Paul - GOZZI Dominique - GROSSI Christelle - NOIRALT ROSSI Patricia - ORSUCCI Christian - ROSSI Pierre - TADDEI Laurence

OBJET : Approbation du Compte-rendu de la Réunion du Conseil communautaire du 23 décembre 2022

Compte rendu du Conseil Communautaire du 23 décembre 2023.

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze décembre, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI.

Membres en exercice : 40 Membres présents : 16 Absents : 20 Pouvoirs : 04

ALESSANDRINI Anthony (Antisanti) –ANGELI Paul (Pancheraccia) - ANGELINI Colomba (Giuncaggio) - ANTONETTI Jean - Marie (Piedicorti) - BONIFACI Jean-François (Aleria) - BONY Sarah (Aleria) - BUSSETTA Jean-Yves (Altiani) - CALENDINI Isabelle (Linguizzetta) - CASANOVA André (Aghione) - CASTELLANI Jean-Charles (Canale di Verde) - CHESSA Pascal (Tox) - CORONA Jean (Aleria) - DOMPIETRINI Pierre-François (Ampriani) - FRANCESCHI Jean-Claude (Aleria) - FRATICELLI Ange (Aleria) - GIACOBETTI Xavier (Linguizzetta) - GIUGANTI Paul (Zuani) - Dominique GOZZI (Moita) - GROSSI Christelle (Linguizzetta) LUCIANI Dominique (Aleria) LUIGI Laure (Aleria) MARCHETTI Laurent (Zalana) - MARIANI Marthe (Antisanti) - MAURIZI Pancrace (Chiatra) - MEDORI Severin (Linguizzetta) - NOIRAUT- ROSSI Patricia (Linguizzetta) - ORSUCCI Christian (Tallone) - PALMIERI Michel (Matra) - PAOLACCI Jean- Toussaint (Casevecchie) - PAOLI Jean-François (Pianellu) - PISTORESIS-RAMAZZOTTI Jeanne (Aleria) - PIETRI FILIPPI Ghislaine (Campi) RICCIARDI-SAEZ Célia (Aleria) - Pierre ROSSI (Linguizzetta) - SANTELLI Jean- Baptiste (Pietra di Verde) - TADDEI Laurence (Aleria) - VANNUCCI Bernard (Pietraserena) - VENTURINI Dominique (Aleria)

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du vendredi 09 décembre 2022, le conseil, conformément à la loi (article L 2121 - 17 du CGCT), délibérera quel que soit le nombre de membres présents.

Désignation du secrétaire de séance

Monsieur le Président propose la désignation de Madame Pancrace MAURIZI comme secrétaire de séance.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité désigne Madame Pancrace MAURIZI en tant que secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 23 septembre 2022

Monsieur le Président soumet à l'approbation de l'assemblée le compte rendu du conseil communautaire du 23 septembre 2022

Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le compte rendu tel qu'il lui a été présenté.

Décision modificative N°02 Budget CIAS

Il s'agit d'équilibrer le budget du CIAS dans le respect des principes budgétaires.

Vote : Pour à l'unanimité

Délibération modificative pour l'insertion du baseball dans le budget 2022

Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI rappelle la délibération décidant d'étudier la faisabilité d'une aire de jeu destinée au baseball ; une décision modificative est nécessaire pour intégrer les frais d'étude de 11 100 € au budget 2022.

Vote : Pour à l'unanimité

Mise à jour du RIFSEEP

Le Président rappelle aux membres du Conseil communautaire que ce dernier a approuvé le 19 octobre 2018 la création au sein de la Communauté de communes du RIFSEEP, qui constitue le socle de la rémunération facultative des agents de l'établissement. Pour mémoire, ces nouvelles dispositions tendaient, d'une part, à valoriser principalement l'exercice des fonctions à travers la création d'une indemnité principale, versée mensuellement, qui est exclusive, par principe, de tout autre régime indemnitaire de même nature ; d'autre part, elles instituaient un complément indemnitaire annuel versé en fonction de l'engagement professionnel et la manière de servir.

Vote : Pour à l'unanimité

Création de 8 emplois permanents relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps complet

Il s'agit de régulariser la situation d'agents déjà en poste au sein de la communauté de communes.

Vote : Pour à l'unanimité

Lancement études définissant les conditions d'exercice opérationnelles de la Compétence GeMAPI

Le Président expose qu'afin de remplir les missions qui lui incombent, la comcom a engagé avec la CdC un travail de collaboration visant à établir les besoins en matière d'études pré-opérationnelles. Le projet de CCTP prévoit un coût d'études de 70 000 €.

Le Président demande au Conseil l'autorisation de solliciter le concours financier de l'agence de l'eau (50%) et de la CdC (30%).

Vote : Pour à l'unanimité

Acquisition de conteneurs

Afin de contribuer à la bonne exécution du service OM par les agents mais aussi de favoriser la qualité de l'effort de tri réalisé par la population, il est nécessaire de procéder au remplacement des bacs endommagés ou hors d'usage.

Le Président propose au conseil de faire l'acquisition d'une centaine de nouveaux conteneurs standards pour un coût de 23 000 € TTC et de réaliser une demande d'aide de 15 400 € auprès de la collectivité de Corse.

Vote : Pour à l'unanimité

Questions diverses

Interventions :

- Madame Ghislaine PIETRI-FILIPPI fait part au Président d'un manque de sacs poubelles destinés au tri.
- Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI indique qu'une réponse sera apportée dès le lendemain sur ce sujet.

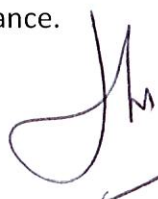
-

Interventions :

- Monsieur Dominique LUCIANI souhaite que le conseil communautaire délibère sur le futur transfert obligatoire du service de l'eau des communes vers l'EPCI.
- Le Président propose de mettre une motion à l'ordre du jour du prochain conseil. L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 18h00

SIGNE :

Madame Pancrace MAURIZI, secrétaire de séance.





Le Président propose au Conseil d'approuver le PV du Conseil communautaire du 23 décembre 2022.

Le Conseil, pris connaissance du rapport approuve le PV.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Le Président,

Jean Claude Franceschi